

40
-45

Apocalypse en Belgique

M É M O I R E S F A M I L I A L E S

Mon père et moi pensions avoir le temps de parler de ce temps.

Nous remettions à plus tard la cérémonie des confidences.

Une façon de se dire à demain.

Et mon père s'est couché. Et j'ai renoncé.

Et la mort nous a soudain dérobés l'un à l'autre.

Sorj Chalandon

À Valérie

(B.D.)

À François

(L.M.)

40
-45

Louise Monaux & Bruno Deblander

Apocalypse en Belgique

M É M O I R E S F A M I L I A L E S

SOMMAIRE

Avant - propos p6

La mobilisation p8

1940. L' invasion p22

Hermine Lefèvre, le bombardement de Nivelles

Lucien Guisse, le mépris des Français

Jean Nicaise, le bel été

1941. L' Occupation p50

Gabriel Deblander, la fille de l'hiver

Alice Jadin-Nélissen, le pain volé

1942. La déportation p74

Jacques Mechelynck, l'otage à la citadelle de Huy

Mina Goldfinger, l'enfant cachée

Melvyn Fishel, les convois n° 5 et n° 17

1943. La Résistance p100

Jeanne Michel, l'amour interdit

Jean Derissen, les héros de l'ombre

Gilbert Bayot, le capitaine au long cours

1944. La Libération p122

Michèle Faes-Delatte, le soldat anglais

Paul Steenis, l'oncle exécuté

1945. Les Ardennes p146

Alda Jacquemin, l'enfance meurtrie

Nicolas Wégimont, l'interminable retour

La reconstruction p168

AVANT - PROPOS

Septante ans après, le souvenir de la Deuxième Guerre mondiale est encore présent dans de nombreuses familles. Le temps qui passe le fragilise pourtant. Ceux et celles qui en sont les dépositaires s'en vont. Avec leur départ, l'histoire s'arrête. Quand plus personne n'est là pour la raconter, les trous de mémoire peuvent être béants...

Quand, en 2009, nous avons lancé un appel à témoignages dans le cadre de la diffusion sur la RTBF de la série documentaire *Apocalypse*, réalisée par Isabelle Clarke et Daniel Costelle, nous avons reçu énormément de contributions. D'une valeur considérable, elles nous avaient permis de mettre en chantier et de concrétiser deux ouvrages, proposant autant d'éclairages sur le dernier conflit mondial tel qu'il avait été vécu en Belgique. Au cours de ce travail et de celui que nous avons fait plus tard sur 1914-1918, nous nous sommes effectivement rendu compte de l'importance accordée par nos témoins à la mémoire dont ils étaient les dépositaires. C'est une banalité de le dire, sauf que les souvenirs qui nous étaient confiés avaient parfois une dimension particulière.

Ces témoignages mettaient tant la famille au centre des propos que la nécessité d'en rassembler certains sous ce thème nous est apparue porteuse de sens. Avant de la concrétiser, nous avons cependant voulu prendre le temps, celui qu'il faut pour

accompagner, entendre, questionner et lire ceux et celles qui ont accepté de faire le chemin en arrière. Pour laisser une trace, de leurs parents, à leurs enfants. Pour honorer leurs morts et sauver de l'amnésie les vivants.

Ce voyage fait en commun a été une fois de plus synonyme de belles rencontres chargées de vraies émotions et peuplées de visages, parfois disparus, dont les traits se sont dessinés peu à peu.

Il a été prudent et respectueux. Les histoires de famille charrient leur lot de douleurs et leurs flots de paroles qu'il importe de ne pas trahir. Elles appartiennent également aux hommes et aux femmes qui ont choisi de nous les raconter et de nous les transmettre, avec leurs mots et leurs silences.

Enfin, ce voyage a été salutaire car porteur d'authentiques valeurs. La grande histoire est faite de petites et nous revendiquons seulement la fonction de passeur qui nous convient si bien.

Nous savons qu'il y a des leçons à tirer du devoir de mémoire. La vocation des témoignages qui nous ont été confiés et que nous vous invitons à partager n'est pourtant pas d'en donner. Mais nous les retiendrons !

Louise Monaux et Bruno Deblander



Un soldat en congé de retour à la maison

La mobilisation



La garde devant une casemate

Les belligérants de 1914-1918 se relèvent inégalement de la guerre.

Les grands empires russe, austro-hongrois et ottoman effondrés ont fait place à de nouvelles nations, hétérogènes. La Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne... regroupent de nombreuses minorités qui fragilisent ces nouveaux régimes démocratiques.

L'Allemagne est acculée par les exigences des vainqueurs. Elle se sent humiliée par le traité de Versailles¹. Elle a perdu Eupen, Malmedy et Saint-Vith au profit de la Belgique, l'Alsace et la Lorraine au profit de la France. Elle demande compensation tandis que le non-paiement des réparations – déraisonnables – qui sont exigées d'elle continue à provoquer et à justifier des interventions sur son territoire.

Dans ce contexte de méfiance, des pourparlers entre États, parfois secrets, visent à conclure des traités défensifs.

L'évolution des échanges diplomatiques débouche, en 1925, sur la conférence de Locarno.

L'Allemagne y reconnaît la frontière occidentale décidée par le traité de Versailles et accepte la démilitarisation de la rive gauche du Rhin (Rhénanie). Des procédures pacifiques obligatoires sont mises en place pour régler les différends, via la Société

.....
1 Le traité de Versailles (1919) a imposé à l'Allemagne des clauses territoriales (comme la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, celle des régions d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith à la Belgique), militaires (la réduction des armements et des effectifs, la démilitarisation de la rive gauche du Rhin, la surveillance d'une Commission de contrôle interalliée) et économiques (en tant que responsable du déclenchement de la guerre, l'Allemagne est condamnée à payer le montant des dommages subis par les Alliés).

des Nations² notamment, que l'Allemagne rejoint en 1926. Les pays signataires des accords de Locarno – la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie – s'engagent par ailleurs à s'entraider en cas d'agression d'un pays tiers.

Même si les frontières orientales ne reçoivent pas les mêmes garanties, la paix européenne semble enfin gagnée.

De l'autre côté de l'Atlantique, les États-Unis, vrais vainqueurs de 1914-1918, ont connu un véritable boom industriel pendant la Première Guerre mondiale. Mais leur production qui s'accroît sans cesse dépasse bientôt le niveau de vie de la population. Les investissements productifs commencent à baisser à partir de 1925. Pour contrer cette situation, les capitalistes se tournent alors de plus en plus vers la finance : les banques, les industriels, les financiers jouent en bourse. Trop ! La spéculation mène à l'éclatement en octobre 1929... Le krach de Wall Street entraîne une crise économique mondiale sans précédent.

À partir de 1930, l'Allemagne est durement touchée par la crise économique. Sa production s'effondre, elle dénombre près de 6 millions de chômeurs en 1932. Les gouvernements qui se succèdent sont incapables de maîtriser la situation et le mécontentement de la population s'exprime par la montée des partis extrémistes, dont le Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) dirigé par Adolf Hitler et dont les membres se font appeler « nazis ».

.....
2 SDN : organisation internationale qui vise le désarmement, la prévention des guerres au travers du principe de sécurité collective, la résolution de conflits par la négociation. Elle est l'ancêtre de l'ONU, créé en 1945.

Hitler, ancien caporal de 1914-1918, accumule les victoires électorales. Il est nommé chancelier le 30 janvier 1933. En quelques mois, les nazis imposent leur vision politique à tout le pays, n'hésitant pas à intimider, arrêter, condamner voire exécuter leurs opposants. L'Allemagne censure, l'Allemagne s'isole. Elle quitte la SDN et la conférence sur le désarmement.

En août 1934, à la mort du président Hindenburg, la dictature nazie est définitivement installée. Elle permet à Hitler, fermement soutenu par l'armée, d'accumuler les fonctions de chancelier et de président (il a fait changer la Constitution en ce sens et se fait désormais appeler le *Führer*).

L'État nazi entreprend de supprimer le chômage en lançant de grands travaux. Puis, violant les traités de Versailles et de Locarno, il lance, à partir de 1935, un plan de réarmement de l'Allemagne et rétablit le service militaire obligatoire.

Le 7 mars 1936, les soldats allemands remettent les pieds en Rhénanie. Les puissances occidentales réagissent mollement aux agissements de l'Allemagne, qui se rapproche, par ailleurs, des autres dictatures. Elle signe, en octobre 1936, une alliance avec l'Italie fasciste de Mussolini, constituant ainsi l'« Axe Rome-Berlin »³, et conclut, en novembre de la même année, un pacte avec le Japon, le pacte « *antikomin-tern* » (anticommuniste).

.....
 3 De 1936 à 1939, ces deux pays ont aidé le général Franco dans sa conquête du pouvoir en Espagne.

Paroles du Roi Léopold III, à son peuple

Mes chers Compatriotes,

La guerre vient d'éclater à nos portes. Une période d'épreuves économiques, morales, humaines s'ouvre pour la Belgique. Bien des foyers connaissent actuellement les émotions de la séparation. Parents, épouses, enfants, je veux vous dire que mes pensées sont auprès de vous.

La sécurité du pays est assurée.

Notre armée, forte et disciplinée, monte une garde vigilante aux frontières. Il n'est aucune de nos provinces, wallonnes ou flamandes, où nos soldats ne soient prêts à repousser une incursion quelconque sur notre territoire.

Le pays est approvisionné pour longtemps, rien ne justifie donc d'inquiétude à ce sujet.

La vie économique doit continuer dans toute la mesure du possible. Que chacun reste au travail et accomplisse sa tâche habituelle, en y donnant tous ses soins.

La position d'un pays neutre est difficile. Il est nécessairement l'objet de propagandes, de sollicitations en sens divers. Mais il doit rester lui-même, les yeux fixés sur ses destinées, et ne se laisser détourner de ses buts propres par aucune considération.

S'il a droit au respect de sa neutralité, il doit également s'imposer les devoirs inhérents à celle-ci.

Devoir de loyauté : notre neutralité ayant été affirmée doit être effective. La Belgique n'a jamais manqué à sa parole.

Devoir de tenue morale :

l'exercice de la liberté sous toutes ses formes a toujours été pour les Belges un bien précieux. Mais en ces moments graves, où une parole, un acte, un écrit inconsidéré peut nuire aux intérêts du pays, je demande à chacun de s'imposer, dans l'expression de ses sentiments, la rigoureuse discipline qu'exige une stricte neutralité. L'ensemble de la nation se doit, par une attitude digne et réfléchie, de seconder le Gouvernement dans sa ferme détermination de maintenir le pays en dehors du conflit et de lui assurer la continuation de ses activités pacifiques.

Solidarité, courage civique, maîtrise de soi-même, telles sont les qualités qui s'imposent à chacun de nous.

Suivons l'exemple de nos soldats. Ils n'ont pas hésité devant leur devoir.

Que rien chez nous ne vienne affaiblir ni la force que représente notre armée, ni l'union dont elle est l'emblème patriotique.

Plus que jamais, une Belgique unie et forte est indispensable à notre sécurité, elle a créé notre indépendance, elle l'a sauvée à l'heure du danger, elle nous assurera le maintien de la paix.

Dieu protégera la Belgique.

Allocution du roi Léopold III, diffusée le 4 septembre 1939, sur les ondes de l'INR.

La petite Belgique observe avec inquiétude ces événements. Les garanties prévues à Locarno sont loin d'être respectées, il en va de la sûreté du pays.

Le roi Léopold III plaide alors pour dégager la Belgique de toute alliance : aux Belges de reprendre le libre et plein exercice de leur indépendance, par une politique de neutralité, en se mettant en dehors des conflits voisins. La chose est entendue le 24 avril 1937, par une déclaration commune de la France et de la Grande-Bretagne déliant la Belgique des obligations nées du pacte de Locarno. Dès le 13 octobre 1936, le gouvernement allemand exprime, de son côté, la volonté de respecter l'intégrité de la Belgique, pour autant que celle-ci ne concoure pas à une action armée contre le Reich.

La Belgique se met à l'abri des erreurs et des ambitions étrangères et prépare sa défense militaire. Car si la neutralité signifie pour l'État belge ne prêter aux éventuels futurs agresseurs aucune aide d'ordre militaire (il doit les empêcher d'user de son territoire ou de son ciel), elle l'oblige à défendre ses frontières contre n'importe quelle attaque.

Les agressions militaires allemandes commencent à l'est en mars 1938, quand Hitler réalise l'*Anschluss* en annexant l'Autriche. Il réclame ensuite la région des Sudètes en Tchécoslovaquie, où se trouve un peuple de langue allemande.

À la conférence de Munich, en septembre 1938, le Royaume-Uni et la France croient sauver la paix et gagner du temps en acceptant les exigences d'Hitler. Mais celui-ci annexe entièrement la Tchécoslovaquie en mars 1939. Et, pour préparer l'invasion de la Pologne, il signe avec l'URSS en août

1939 le pacte de non-agression germano-soviétique : les deux pays s'engagent à la neutralité en cas de conflit entre l'un d'eux et les puissances occidentales et se répartissent les territoires à annexer, à savoir la Pologne, mais également la Finlande, les Pays baltes...

En 1939, l'Allemagne nazie ne compte plus de chômeurs, elle est devenue la deuxième puissance industrielle du monde.

Face à l'appétit féroce d'Hitler et à la violation flagrante des accords de Munich, la Grande-Bretagne et la France s'engagent à garantir l'intégrité territoriale de la Pologne, alors sérieusement menacée, de la Roumanie, de la Turquie, de la Grèce, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse.

Rien n'arrête les troupes allemandes. L'invasion de la Pologne a lieu le 1^{er} septembre 1939. Elle sera prise sur deux fronts car, à partir du 17 septembre, elle est attaquée par les Soviétiques à l'est du pays.

L'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre.

Les troupes françaises se replient derrière la ligne Maginot tandis que les forces du Royaume-Uni, qui a envoyé un corps expéditionnaire sur le continent, s'installent dans l'attente du prochain mouvement allemand en maintenant son blocus maritime.

L'Allemagne renforce la ligne Siegfried. Hitler veut une attaque sur l'Europe occidentale, mais il est convaincu par son état-major de la reporter à l'année suivante.

Cette période de trêve tacite, que l'on surnomme la « drôle de guerre », dure jusqu'au 9 avril 1940, date de l'opération Weserübung lancée par l'Allemagne sur le Danemark et

L'ORDRE NOUVEAU D'HITLER

C'est dans les années 1920 qu'Hitler découvre ses talents d'orateur et de propagandiste, à l'occasion de sa participation à des conférences anticomunistes. Repéré par le DAP (le parti ouvrier allemand), il en devient l'orateur principal. Hitler le transforme en Parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP), le dote d'un journal, d'un emblème (la croix gammée), d'une milice agressive. Et d'un programme dont les thèmes principaux touchent au nationalisme, à l'antisémitisme, à l'antibolchevisme : l'Allemagne vaincue doit se régénérer et se purifier.

Ses ambitions le mènent d'abord en prison, après un coup d'État raté (le putsch de Munich en 1923). Durant son incarcération, il met par écrit, dans *Mein Kampf*, son dessein pour l'Allemagne. La médiatisation du procès popularise le personnage et ses idées. Hitler reçoit le soutien des magistrats...

Sa doctrine repose sur le principe (repris aux théories scientifiques de Darwin) d'une inégalité entre différentes races. La race supérieure est la race allemande, incarnée par les grands blonds aux yeux bleus, et doit être « purifiée » de tous les éléments étrangers : les Juifs, les homosexuels ou encore les malades. La « race des Seigneurs » doit dominer le monde par la force brute. Hitler prône le pangermanisme qui vise à regrouper tous les Allemands ethniques dans un même État et y ajoute la conquête d'un espace vital (*Lebensraum*). L'Allemagne doit s'étendre et exploiter les territoires à l'est. Et pour réussir, il faut « éradiquer les Juifs », une race radicalement inférieure et surtout dangereuse.

la Norvège pour devancer les Alliés qui prévoient d'envoyer un corps expéditionnaire à Narvik.

La Belgique, qui a mobilisé ses troupes dès le 26 août, consolide ses lignes de défense.

**Elle qui sort à peine de la boue
des tranchées observe de près cette
drôle de guerre, en espérant ne pas avoir
à subir une fois de plus les ambitions
démensurées de ses voisins...**



1.

Les avis de mobilisation sont affichés dans les villes et les communes belges en août 1939 (1), tandis que les magazines féminins préparent les épouses aux conditions difficiles de la mobilisation : il faut « savoir souffrir » (2), parce que les hommes ont quitté les foyers et que les privations se font déjà sentir. Le régime économique n'est pas le même qu'en temps de paix. Des marchés sont fermés à certaines exportations. Il importe que « tous les citoyens mobilisent leurs forces au travail pour accroître la productivité ».

4 MAI 1940 - N° 121

LE N° 0,75

La Vie au Foyer



REVUE

HEBDOMADAIRE DE LA FAMILLE

PARAISANT LE SAMEDI

Lire dans ce numéro :

SAVOIR SOUFFRIR



1.

L'armée de la mobilisation, avec ses 22 divisions et ses services, compte entre 600 000 et 650 000 hommes, masse énorme représentant 46 % de la population masculine entre 20 et 40 ans (soit 8 % de la population totale du pays).

Pour les soldats en cantonnement, les journées peuvent paraître bien longues. Entre les exercices (1) et les revues de troupes (2), les promenades (3) et les jeux (4) sont nécessairement bons pour le moral.



2.







La défense de l'armée belge s'organise notamment derrière les abris antichars, chars dont la puissance et la rapidité de tir ont fortement augmenté depuis la Première Guerre mondiale.



1.

Les nouvelles techniques radar sont testées pour détecter les avions (1) et calculer leurs positions (2) alors que les chiens, très utilisés en 1914-1918, sont toujours de fidèles serviteurs dans la communication de messages entre les postes des gardes-frontières (3). La préparation des repas (4) et de l'évacuation des blessés (ici par train sanitaire de la Croix-Rouge - 5) font également partie des journées du mobilisé.



2.



3.



4.



5.

Bibliographie

P. Aron J. et Gotovitch , *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, André Versailles, 2008. • J. De Launay et J. Offergeld, *La vie quotidienne des Belges sous l'Occupation (1940-1945)*, Bruxelles, Paul Legrain, 1982. • L. De Vos, *La Belgique et la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racine, 2004. • E. Debruyne, *La guerre secrète des espions belges. 1940-1944*, Bruxelles, Racine, 2008. • M. Hérode, M.-P. Labrique et P. Plumet, *Paroles de pierres, traces d'histoire*, Bruxelles, Racine, 2009. • P. Stephany, *Des Belges très occupés : 1940-1945*, Bruxelles, Racine, 2005. • P. Struye, G. Jacquemyns, *La Belgique sous l'Occupation allemande – 1940-1944*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2002. • P. Taghon, *Belgique 44. La Libération*, Bruxelles, Racine, 1993.

Remerciements

Nos remerciements vont à Hermine Lefèvre, Marie-Jeanne Nicaise et Jean Nicaise, Alice Jadin-Nélissen, Mina Goldfinger, Melvyn Fishel, Paul Steenis, Jean Derissen, Jean-Luc Guisse, André L. Mechelynck, Alda Jacquemin, Roger Georges, Albert Berlot, Andrée Dupuy et Jean Wégimont qui ont accepté de nous livrer les témoignages que vous avez découverts dans cet ouvrage.

Un merci tout particulier aussi à Michèle Piron et l'association « Âges et transmissions » pour les rencontres qu'elles nous ont permis de faire.

Notre gratitude va également à Nicole Hainaut pour nous avoir confié ses archives familiales (magazines et photos).

Un salut amical, enfin, à Jonathan Licata, Natalia Chumpintaz Pasquel et Nayika Lemoine pour leur aide.

Et, une pensée toute chaleureuse pour l'équipe de Racine, Michelle, Anne et Catherine.

Crédits photographiques

Photo de couverture : Collection Ceges – Bruxelles (inv. 28871) : Droits réservés.

Collection Ceges – Bruxelles :

Droits Ceges : Photos n° inventaire : 34105 (p. 9), 34696 (p. 16 haut), 34408 (page 16 bas), 169471 coll. Maes (p. 17 bas), 34396 (p. 20 bas droite), 34163 (p. 20 haut), 34145 (p. 20 bas gauche), 34046 (p. 21 bas), 564919 (p. 23), 278794 (p. 48 haut), 28499 (p. 67), 28472 (p. 69), 258405 (p. 72 haut), 5516 (p. 72 bas), 281322 (p. 78 haut), 260094 (p. 80 bas droite), 24654 (p. 105 haut), 10667 (p. 107 bas), 3594 (p. 107 haut), 136754 (p. 121 bas), 72008 (p. 129 haut), 1624 (p. 129 bas), 267491 (p. 131 haut), 267486 (p. 131 bas droite), 136753 (p. 141 haut), 7839 (p. 143 haut droite), 7821 (p. 143 bas droite), 140668 (p. 169), 54759 (p. 172 bas), 96617 (p. 80 haut), 96612 (p. 80 bas gauche), 95603 (p. 81), 96544 (p. 151 bas), 97221 coll. Spronk (p. 34), 129986 coll. Spronk (p. 106 bas), 130157 coll. Spronk (p. 106 haut).

Droits réservés : 34352 (page 14), 33975 (p. 17 haut), 34356 (p. 18), 34161 (p. 21 haut), 430 (p. 28 haut), 427 (p. 28 bas), 541 (p. 29 haut), 1052 (p. 29 bas), 285441 (p. 33), 285436 (p. 42), 81521 (p. 47), 285428 (p. 48 bas), 1057 (p. 49 haut), 204598 (p. 49 bas), 7356 (p. 51), 260598 (p. 55), 25489 (p. 57), 274417 (p. 68 haut), 5452 (p. 68 bas), 28431 (p. 70), 274174 (page 73 haut droite), 81116 (p. 75), 81149 (p. 78 bas gauche), 2496 (p. 78 milieu), 8142 (p. 78 bas droite), 8214 (p. 79), 273921 (p. 97), 4764 (p. 98), 4846 (p. 99 haut), 28276 (p. 99 bas), 64018 (p. 101), 165518 (p. 104 gauche), 32624 (p. 104 droite), 32421 (p. 105 bas), 274260 (p. 115), 27733 (p. 120), 28084 (p. 121 haut gauche), 28094 (p. 121 haut droite), 532047 (p. 123), 522204 (p. 126), 285498 (p. 127), 1679 (p. 128 haut), 1682 (p. 128 bas gauche), 132423 (p. 128 bas droite), 30003 (p. 130 haut), 13118 (p. 130 bas), 30006 (p. 131 bas gauche), 299766 (p. 140), 532046 (p. 141 bas), 26862 (p. 143 haut gauche), 8135 (p. 143 bas gauche), 26956 (p. 14 milieu), 13061 (p. 149), 13022 (p. 150 haut), 293082 (p. 150 bas), 13024 (p. 150 haut droite), 28595 (p. 152), 2578 (p. 166), 2579 (p. 167 haut gauche), 81165 (p. 167 haut droite), 81169 (p. 167 bas), 289103 (p. 171), 55120 (p. 172 haut), 93071 (p. 173 haut gauche), 122733 (p. 173 haut droite), 122744 (p. 173 milieu), 122732 (p. 173 bas), 163730 (p. 174 haut), 163731 (p. 174 bas), 529685 (p. 175).

Carte de la p. 25 : Devos Luc, *La Belgique et la seconde guerre mondiale*, Racine, Bruxelles, 2004, p. 42

Droits réservés pour le reste des illustrations.

Les auteurs et l'éditeur se sont efforcés de régler les droits des ayants droits ou des photographes conformément aux prescriptions légales. Les détenteurs des droits que, malgré nos recherches, nous n'aurions pu retrouver sont priés de se faire connaître à l'éditeur.

Cet ouvrage a été conçu par Louise Monaux et Bruno Deblander.

Concept graphique et mise en Page : www.aika-design.com

Coordination éditoriale : Michelle Poskin et Anne Brutsaert

© Editions Racine, 2015

Tour & Taxis Entrepôt royal,

Avenue du port, 86c bte 104a

B-1000 Bruxelles

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, est interdite pour tous pays.

Les illustrations sont toutes issues de collections personnelles.

www.racine.be

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et nos activités.

D.2015, 26

Dépôt légal : octobre 2015

ISBN 978 2 87386 929 8

Imprimé en Serbie